753 (2026-2027) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2026-2027

3 NOVEMBRE 2026

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de M. Dupont à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique, sur la réforme des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) et la couverture territoriale de l'offre de formation en Wallonie picarde

par

M. Dupont

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de M. Dupont à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique, sur la réforme des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) et la couverture territoriale de l'offre de formation en Wallonie picarde

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de M. Dupont à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique, sur la réforme des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) et la couverture territoriale de l'offre de formation en Wallonie picarde ;

Demande au Gouvernement wallon,

1. d'abaisser à 30 000 heures le seuil de volume horaire prévu par la réforme des centres d'insertion socioprofessionnelle ;
2. d'immuniser certains publics du taux d'insertion professionnel prévu par la réforme des centres d'insertion socioprofessionnelle ;
3. de ne pas diminuer à trois ans la durée des agréments prévue par la réforme des centres d'insertion socioprofessionnelle.

J. DUPONT